

Date de la réunion : 9 novembre 2021**Durée : 2 heures** **Conseil d'école** **Conseil des maîtres** **Conseil de cycles I** **II** **III** **Rappel** : Code de l'éducation, décret n° 89-122 du 24 février 1989 et décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 (consultables sur www.legifrance.gouv.fr)

- **Conseil d'école** : code → articles L401-1, L111-4, D111-5, D111-10, D111-12, D312-17, D314-5, D314-7, D411-1, D411-2, D411-3, D411-4, D411-6, D411-8, D521-11 ; décret 2008-775 → article 2-I-4°
- **Conseil des maîtres** : code → articles D321-6, D321-15, D411-7, D411-8 ; décret 89-122 → article 2 ; décret 2008-775 → articles 2-I-2°
- **Conseil de cycles** : code → articles D321-10, D321-14, D321-15

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|--|
| <p>I- Présentation de l'équipe pédagogique et des parents nouvellement élus</p> <p>II- Effectifs du RPI et répartition</p> <p>III- Vote du règlement intérieur</p> <p>IV- Présentation des projets en cours et à venir</p> <p>V- Association des écoles</p> | <p>VI- Aide aux enfants en difficulté</p> <p>VII – Atsem</p> <p>VIII- Sécurité à l'école</p> <p>IX – Equipement des écoles</p> <p>X – Questions soulevées par les parents d'élèves</p> |
|---|--|

1 - Présents : nom et fonction

COMMUNES	Mr Drac, maire	Mme Buslig, conseillère municipale	
PARENTS	Mmes Kasparian et Philaut : parents délégués titulaires, Mmes Cayen et Bonningue : parents délégués suppléants		
ENSEIGNANTS	Mme Imbert enseignante PS-MS Mr Mignot enseignant MS-GS		

Excusé : M.Buysschaert, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron

La séance débute à 17h15.

2 – Déroulement Déroulement des échanges ou Procès verbal du Conseil d'Ecole :

- Présentation des différents membres du conseil d'école. Le rôle des parents délégués est rappelé :
 - assurer un lien entre l'équipe éducative et les autres parents.
 - participer aux trois conseils d'école dont les dates sont mentionnées dans la note de rentrée (1er mars et 14 juin). Seuls les titulaires pourront voter pour valider le règlement intérieur.
- A Châteauneuf Val St Donat, l'effectif est de 41 enfants (12 PS, 15 MS et 14 GS) répartis en 2 classes. M. Mignot : MS(5)-GS(14) ; Mme Imbert : PS(12)-MS(10). A Aubignosc, l'effectif est de 61 élèves répartis en 3 classes : cp-ce1(11+6) ce1-ce2(8+11) cm1-cm2(15+10). Ce qui représente un effectif total de 102 élèves.
- Le règlement intérieur est lu et voté à l'unanimité. Il sera affiché et envoyé par messagerie.
- Les classes sont inscrites pour une représentation théâtrale au théâtre Durance prévue le 10 mai. Nous envisageons : une sortie au parc animalier de la vallée sauvage et à la réserve géologique...M.Mignot avait envisagé une sortie à l'aquarium de Monaco mais il n'a reçu aucune réponse à ses messages.
- L'assemblée générale USEP a eu lieu le 12 octobre. Pour information, la coopérative sert à financer les sorties scolaires, les intervenants, le matériel pédagogique... Suite à la situation sanitaire, certaines

actions n'ont pu être mises en place. Par conséquent, le solde de la coopérative scolaire tend à diminuer.

Des actions ont été réalisées pour renflouer la coopérative :

- Vente des photos scolaires
- Vente de trouses en coton (en cours).

D'autres sont à envisager (tombola, stands de jeux en fin d'année...)

A ce jour, le solde est de 16 677, 81 euros mais il reste à financer les photos et tous les projets de l'année, à Aubignosc et Châteauneuf Val Saint-Donat.

6. Les apc sont mis en place, les parents concernés par cette aide sont informés directement. Des dossiers pour recevoir un soutien de la part des membres du rased sont en cours de rédaction. Cela peut prendre du temps car les membres du rased ont de très nombreuses demandes à gérer.

7. Mme Barre étant arrêtée, nous remercions la mairie d'avoir recruté Mme Thiessart qui assure son remplacement (pour faire le ménage le soir et pour nous seconder le vendredi matin). Cette aide est très appréciable. Une élève de première a commencé un stage de 3 semaines à l'école.

8. L'exercice incendie a été effectué le 28 septembre. Tout s'est bien déroulé, l'école a été évacuée en 1 minute 15. L'exercice de mise en sûreté (intrusion) a eu lieu le jeudi 21 octobre. Ici aussi, les élèves ont bien réagi et ont su se dissimuler et observer le silence. Un exercice sur les risques majeurs sera effectué un peu plus tard dans l'année ainsi que 2 autres exercices incendie.

9. Merci à la mairie pour les travaux réalisés dans la cour (ponçage et peinture des jeux de cour, impression au sol d'une marelle et d'une piste pour les cycles. Le nouveau tableau numérique interactif installé dans la classe des ps-ms fonctionne à merveille !

3 – Questions soulevées et décisions :

- Un conseil d'école commun aux 2 écoles du rpi. A voir en fonction des règles sanitaires.
- Initiation au goût sera-t-il remis en place ? Oui. Il faut pour cela que nous organisions les tours de rôle pour apporter fruits et légumes.
- Les photos du carnaval et du cirque peuvent-elles être mises dans la gazette de la commune ? Les parents ont donné l'autorisation pour l'école mais seront-ils d'accord pour la gazette ? A voir
- Adresses de messagerie. Nous allons transmettre les adresses des parents élus à l'ensemble des parents qui pourront ainsi s'ils le désirent transmettre la leur directement.
- Rappel sécurité sur le parking. Des efforts ont été constatés mais ce n'est pas suffisant, M. le Maire et la directrice referont un rappel commun.
- Y aura-t-il un père Noël ? Si quelqu'un en connaît un, bien sûr. Confection de sachets pour les enfants ? Oui, qui peut s'occuper des achats et de la mise en sachets ? La commune installera une boîte aux lettres pour le père Noël devant la mairie.
- Les enfants pourraient-ils faire un dessin pour les anciens (qui serait mis avec le panier préparé et distribué par la commune) ? Bien sûr.

La séance est levée à 18h50.